



14.12.2020
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GENERALI MET EN PLACE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR AIDER SES CLIENTS PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET ENTREPRENEURS FACE AUX IMPACTS DE LA CRISE

- **Pour soutenir les entrepreneurs mis en difficulté par la crise sanitaire, Generali France crée le dispositif d'accompagnement gratuit et à but non lucratif « Mon Rebond Pro » avec trois associations partenaires reconnues d'intérêt général : SOS Entrepreneur, 60 000 Rebonds et APESA.**
- **En partenariat avec sa filiale Europ Assistance, Generali propose aussi un dispositif gratuit de soutien psychologique pour ses clients particuliers.**

Contact Presse:

Kenza Benqeddi-Veiga
Responsable Relations Média
Tél : 07.61.88.56.76
Email : kenza.benqeddiveiga@generali.com

Pour nombre de Français, la crise générée par la pandémie a de multiples retentissements tant sur le plan professionnel que personnel. Les périodes de confinement, de fermetures administratives et de couvre-feu ont fortement perturbé l'activité des artisans-commerçants et des entreprises avec des répercussions sur toute leur chaîne de création de valeur (sous-traitants, fournisseurs, prestataires, salariés...) ainsi que sur l'économie locale, régionale et, au-delà, sur l'économie française. Ces périodes de grande incertitude pèsent sur le moral des Français et peuvent provoquer des situations personnelles de détresse psychologique, en témoigne la hausse des dépressions observée par Santé Publique France.

Un dispositif d'accompagnement unique pour les entrepreneurs par des associations spécialisées dans le rebond professionnel ou la prise en charge psychologique d'entrepreneurs en souffrance morale aiguë

Conscient des difficultés auxquelles sont soumis les entrepreneurs, et parce qu'il est dans l'intérêt de tous de préserver leur pérennité et d'encourager leur résilience, Generali crée un dispositif gratuit d'accompagnement à destination de tous ses clients et prospects professionnels artisans, commerçants et professions libérales (Travailleurs Non-Salariés – TNS) et PME.

Baptisé « Mon rebond Pro », il est mis en œuvre avec trois associations partenaires reconnues d'intérêt général et au rayonnement national.



C'est le réseau des agents généraux de Generali qui est en priorité mobilisé, en tant qu'interlocuteurs privilégiés des artisans-commerçants et des entrepreneurs au sein du tissu économique de leur ville et de leur région. Formés pour jouer ce rôle de détection au sein de leur réseau relationnel d'entrepreneurs et clients, ils proposent leur aide pour orienter l'entrepreneur, selon la nature du problème détecté, vers l'une des trois associations partenaires dont le champ d'intervention est spécifique et complémentaire :

- **SOS entrepreneur** : cette association Loi 1901 a été créée en 2011 dans la Région Nord – Pas-de-Calais par des entrepreneurs ayant déjà traversé de grandes difficultés. SOS Entrepreneurs a mis en place une plateforme téléphonique d'écoute 24h/24 qui **permet à tout chef d'entreprise de TPE/PME en grande difficulté économique de pouvoir rompre sa solitude psychologique et opérationnelle** par l'écoute. En cas de grande difficulté avérée, un entretien de première urgence avec un expert de crise de SOS Entrepreneur, dans les 5 à 8 h du contact téléphonique initial, peut être mis en place pour confirmer la situation et mettre en œuvre les mesures d'urgence. Un accompagnement de soutien peut ensuite être formalisé pour les entrepreneurs qui ne parviennent plus à se rémunérer.

<http://www.sos-entrepreneur.org/>

- **60 000 rebonds** : créée en 2012, 60 000 rebonds est une association Loi 1901 reconnue d'intérêt général à caractère social dont la mission est **d'accompagner les entrepreneurs ayant connu la liquidation de leur entreprise vers un rebond professionnel** (salarial ou entrepreneurial). Par un dispositif unique et gratuit de coaching et de mentorat individuel, enrichi de réunions collectives, les entrepreneurs accompagnés sortent de l'isolement et construisent un nouveau projet professionnel. C'est une communauté de plus **1200 bénévoles** qui se mobilisent dans une chaîne de solidarité entrepreneuriale grâce à une association nationale et **8 associations territoriales implantées dans 37 villes** (hors territoires ultramarins) - <https://60000rebonds.com/>

- **APESA France** : créée en 2013, cette association Loi 1901 reconnue d'intérêt général permet à tout chef d'entreprise qui en éprouve le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique rapide, gratuite, confidentielle et à proximité de son domicile, par des psychologues spécialisés dans l'écoute et le traitement de la souffrance morale, les « idées noires » provoquées par les difficultés financières de son entreprise. Ce réseau est **déployé auprès de 67 tribunaux de commerce et réunit 1211 psychologues ainsi que 2685 sentinelles** en capacité de déclencher une alerte sur l'ensemble du territoire national. Le **délai de prise en charge moyen d'un entrepreneur en difficulté par un psychologue du réseau APESA est de 46 minutes**. - <https://www.apesa-france.com/>



L'accompagnement « Mon Rebond Pro » fait notamment partie des solutions proposées par Generali dans le cadre de l'assurance « **HCR Multirisques** » **créée récemment par les quatre organisations professionnelles du secteur de l'hôtellerie, des cafés et des restaurants** (UMIH, GNI, GNC et SNRTC) qui comprend l'assurance multirisque professionnelle « 100% PRO », la garantie « Generali Covid Protection Salariés et TNS » qui procure un service d'assistance et un accompagnement en cas d'hospitalisation liée à la Covid-19 et « Mon Rebond Pro » ([consultez le communiqué de presse](#)).



Un dispositif d'aide psychologique gratuit pour les clients particuliers avec Europ Assistance

La situation sanitaire inédite et les dispositifs de limitation des contacts et des déplacements qui en découlent peuvent également créer des incertitudes (en matière de santé des proches, d'emploi, de ressources financières...) et avoir des répercussions sur le plan personnel, sur le moral (anxiété, angoisse, irritabilité ...) difficiles à gérer pour les clients et leurs familles.

C'est pourquoi **Generali, en partenariat avec Europ Assistance, a également décidé de mettre gratuitement à disposition des clients particuliers ainsi que leur famille** proche, un numéro vert proposant deux services :

- un service d'écoute et d'aide psychologique ;
- un service d'informations juridiques et pratiques pour orienter les clients dans leurs démarches administratives.



Ces services sont accessibles via un numéro vert réservé aux clients de Generali, du lundi au samedi de 8h à 20h, pour être mis en relation avec un psychologue et de 8h à 19h30 avec des chargés d'assistance pour obtenir des informations juridiques et pratiques

Déjà près de 370 millions d'euros de mesures de solidarité engagés par Generali France face à la Covid-19

Cette nouvelle action s'inscrit dans la continuité des mesures prises par Generali France au premier semestre 2020 face au Covid-19 : **la compagnie a d'ores et déjà engagé près de 370 millions d'euros de mesures depuis le début de l'année dans le contexte de pandémie dont :**

- **157 millions d'euros de mesures de solidarité et de mesures extracontractuelles** de maintien et d'extension de garanties au bénéfice de ses assurés, en premier lieu personnels soignants, clients professionnels, entreprises et indépendants. Parmi les mesures de solidarité, une donation de 3 millions d'euros a été effectuée auprès 38 établissements hospitaliers publics en 1^{ère} ligne face au Covid-19 sous l'égide de la Fédération Hospitalière de France ;
- **150 millions d'euros** de financement du fonds gouvernemental de solidarité et des investissements dans la relance économique ;
- **60 millions d'euros de taxe Covid** dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (2,6% sur les cotisations perçues au titre de 2020 et 2021 prélevés sur le montant des cotisations santé).

Elle et ils ont dit

Jean-Laurent Granier, Président-Directeur Général de Generali France, Membre du Comité Exécutif du groupe Generali : *« Garantir les effets de la pandémie et les fermetures administratives n'entre pas dans les mécanismes traditionnels de l'assurance. Pour autant, si l'assurance ne peut pas tout, nous souhaitons porter assistance aux chefs d'entreprises et à nos clients en difficulté en mettant en place un filet de sécurité d'autant plus utile que nous savons que les effets de la crise seront hélas durables. Face au changement d'échelle des risques, nous devons explorer des solutions et des services nouveaux. Nous sommes fiers de pouvoir co-construire des solutions d'accompagnement des entrepreneurs et particuliers en partenariat avec des associations emblématiques du tissu associatif français et l'assisteuse historique : l'avenir est aux partenariats public-privé-associatifs. »*



Elise Ginioux, Membre du Comité Exécutif en charge de la communication, de la RSE et des Affaires publiques de Generali France : « *C'est une démarche de responsabilité économique et sociale que nous engageons aujourd'hui en mobilisant les compétences d'acteurs aussi reconnues que SOS entrepreneurs, 60 000 rebonds, Apesa France et Europ Assistance pour venir soutenir ceux dont le modèle entrepreneurial ou la vie personnelle est percuté par le contexte de la pandémie. Nous estimons de notre devoir de les accompagner pour qu'ils trouvent de l'écoute, un recours et des conseils pour prévenir les situations de désespérance ou les risques de faillite. Ce nouveau dispositif d'accompagnement rejoint l'action de notre fondation THSN qui aide à la résilience des plus fragiles.* »

Régis Lemarchand, Membre du Comité Exécutif de Generali France, en charge du marché des professionnels, des entreprises et de l'indemnisation de Generali France : « *Nous avons transposé aux entrepreneurs la démarche de Case management qui nous permet, au-delà du règlement de capitaux garantis, d'accompagner la reconfiguration de la vie de personnes blessées et handicapées à la suite d'un accident grave. Perdre son entreprise, c'est aussi un accident grave de la vie économique. Nous avons l'expérience de ce que sont ces situations douloureuses, qu'elles soient physiques ou morales et nous avons réussi à mettre au point rapidement cette solution d'accompagnement avec 3 associations référentes, reconnues d'utilité publique, et qui ont des méthodes d'accompagnement qui ont fait toutes leurs preuves au plan national comme régional.* »

Nicolas Sinz, Président d'Europ Assistance France : « *Nous sommes ravis de mettre à profit les compétences de nos équipes pour les clients particuliers de Generali et leur famille proche afin de répondre aux conséquences de la crise sanitaire. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des initiatives solidaires menées par Europ Assistance depuis le début de cette crise et plus récemment avec le mécénat mis en place avec THSN.* »

Marc Binnie, Président d'APESA France : « *Faire le choix pour un professionnel de l'assurance d'accompagner sur le plan psychologique des entrepreneurs en souffrance est une démarche qui doit être saluée. Elle souligne la place centrale occupée par l'entrepreneur et l'intérêt porté à sa santé, au-delà de celle de l'entreprise. Elle démontre une volonté d'agir et le lien d'interdépendance fondamental entre l'humain et l'économie. Le dispositif APESA permet à tout chef d'entreprise qui en éprouve le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique rapide, gratuite, et confidentielle grâce à la synergie créée entre des acteurs de proximité et des professionnels de santé. L'entrepreneur est un sportif de haut niveau, un fantassin de l'économie ! Il doit lui aussi pouvoir bénéficier de*



soigneurs adaptés à ses combats lorsqu'il pense au pire. L'attention à la défaillance individuelle témoigne de notre force collective. »

Bruno Delcampe, Président fondateur de SOS Entrepreneur : *« Il est urgent que les chefs d'entreprise de PME sachent qu'il est encore possible de sauver leur entreprise, même lorsqu'une situation de cessation des paiements approche ou existe déjà. Plus vite SOS Entrepreneur est contacté, plus les chances de réussir à sortir leur entreprise de l'impasse est possible ! »*

Guillaume Mulliez, Président de 60 000 rebonds : *« Nous sommes honorés d'être associés à l'initiative concrète d'engagement sociétal du groupe Generali en soutien de ses clients professionnels. Ceux-ci dans le contexte perturbé actuel peuvent traverser des difficultés, voire perdre leur entreprise. Generali, par son soutien, aide 60 000 Rebonds à accompagner ces entrepreneurs dans leur rebond. C'est pour 60 000 Rebonds la confirmation de l'intérêt général de notre engagement et de l'action au quotidien de nos 1200 bénévoles. Nous développons un accompagnement sur-mesure (gratuit), de proximité vers le rebond personnel et un nouveau projet professionnel des femmes et hommes ayant osé entreprendre et tout perdu. Le rebond pro conçu et mis en œuvre par Generali est également unique car il fédère l'action de 3 associations complémentaires dans la chaîne de solidarité entrepreneuriale ».*

ANNEXES

- Détail des garanties Generali Covid Protection Salariés :

<https://www.geb.com/sites/default/files/users/user5632/Covid19%20Generali%20France.pdf>

- Communiqué de presse du 8/12/2020 - Generali renforce ses engagements en faveur des entreprises les plus touchées par la crise : <https://presse.generalifrance.fr/communiquedepresse/207161/Generali-France-renforce-engagement-en-faveur-entreprises-plus-touchees-par-crise>

- Communiqué de presse du 25/11/2020 : « HCR multirisques », l'assurance recommandée pour le secteur Hôtels – Cafés – Restaurants <https://presse.generalifrance.fr/communiquedepresse/206936/L-UMIH-GNI-GNC-SNRTC-creent-HCR-Multirisques-l-assurance-recommandee-pour-secteur-Hotels-Cafes-Restaurants-en-reponse-aux-besoins-de-leurs-adherents>

- Communiqué de presse du 5/11/2020 : Mesures de Generali face au reconfinement : <https://presse.generalifrance.fr/communiquedepresse/206735/Crise-de-Covid-19-reconfinement-Les-mesures-de-Generali>

- Communiqué de presse du 22/10/2020 : Mesures de Generali pour les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration : <https://presse.generalifrance.fr/communiquedepresse/206616/Secteur-du-tourisme-de-l-hotellerie-de-restauration-Generali-honore-engagements-contractuels-prend-mesures-pour-soutenir-investir-dans-ces-secteurs-en-coordination-avec-autorites-publiques>



Contacts Presse

Generali France : Kenza Benqeddi-Veiga

kenza.benqeddiveiga@generali.com - 07.61.88.56.76

Europ Assistance : Anne-Sophie Jorez

annesophie.jorez@europ-assistance.fr - 06 79 14 54 89

SOS Entrepreneur : Bruno Delcampe

bruno.delcampe@sos-entrepreneur.org - 06 15 24 19 77

60 000 rebonds : Elina Teissier

elina.teissier@60000rebonds.com - 06 88 47 38 06

APESA : Mathilde Yonnet

m.yonnet@apesa-france.com – 06 73 05 88 90

A PROPOS D'EUROP ASSISTANCE

Fondée en 1963, Europ Assistance, l'inventeur du concept d'assistance, accompagne ses clients dans plus de 200 pays et territoires grâce à un réseau de 750.000 partenaires agréés et 40 centres d'assistance. Notre mission est d'apporter aux personnes et aux entreprises des solutions adaptées à toute situation d'urgence ou de la vie quotidienne – n'importe où, n'importe quand. Europ Assistance fournit des services d'assistance routière, d'assistance et d'assurance voyage, ainsi que des services d'assistance personnelle comme l'accompagnement des seniors, la protection de l'identité numérique, la télémédecine et la conciergerie. La volonté de ses 7 760 employés est d'être l'entreprise d'assistance la plus fiable au monde. Europ Assistance fait partie du Groupe Generali.

A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone et propose aux clients particuliers, professionnels et entreprises une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs à plus de 7,4 millions de personnes. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 000 collaborateurs et de ses réseaux intermédiaires commerciaux, agents, courtiers, partenaires pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie. Entreprise engagée dans une démarche RSE globale, Generali France accompagne ses clients vers une économie plus responsable, durable et inclusive au travers de solutions en parfaite adéquation avec les enjeux sociétaux et environnementaux de notre monde actuel.

Plus d'informations sur <https://www.generali.fr>

Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Generali est l'un des plus grands groupes internationaux d'assurance et de gestion d'actifs. Fondé en 1831, il est implanté dans 50 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 69,7 milliards d'euros en 2019. Comptant près de 72 000 collaborateurs et 61 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders en Europe et occupe une place d'importance croissante en Asie et en Amérique Latine. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé.

Plus d'informations sur www.generali.com

Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

